

AGENDA 2030

LE PLAN D'ACTION

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
MISE À JOUR OCTOBRE 2025



PRÉAMBULE

Condition de notre développement économique, de notre cohésion sociale et de la protection de notre cadre de vie, la transition vers un modèle de développement durable est le plus grand défi politique et économique à relever pour notre XXI^e siècle.

En 2015, les Nations Unies ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030 : l'Agenda 2030.

Il comprend **17 objectifs de développement durable (ODD) déclinés en 169 cibles**.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Il s'agit d'une feuille de route dont l'objectif est de garantir la paix, la prospérité et la protection de la planète. Elle touche de nombreux domaines et concrétise de façon équilibrée les trois dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable.

Les ODD constituent une **feuille de route essentielle pour renforcer les politiques locales**, leur donner une lisibilité et faciliter les échanges entre collectivités et acteurs.

Le **département de Loir-et-Cher**, à travers ses compétences propres et ses politiques de coopération avec l'État et les autres collectivités territoriales (Région, intercommunalités et communes), prend toute la mesure de ce défi.

Dans ce cadre et fort de **son Rapport annuel de développement durable**, le département a décidé de s'engager résolument dans la mise en œuvre d'un **Agenda 2030** qui lui permet de renforcer son positionnement et ses politiques en faveur du développement durable et de **définir les perspectives départementales de demain face aux urgences environnementales, sociales et climatiques**.

Sur cette base solide et avec l'assistance d'un conseil extérieur permettant une mobilisation efficace de tous les acteurs en interne, un plan d'action global a été élaboré et approuvé à l'unanimité par l'Assemblée départementale en décembre 2020.

Ce plan d'action ayant vocation à évoluer dans le temps en fonction de nouveaux objectifs réglementaires et de nouvelles ambitions du conseil départemental, une première mise à jour a été réalisée en 2022, permettant notamment, de mettre en lumière les actions identifiées comme prioritaires par l'Assemblée départementale. En 2025, à mi-parcours de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, une seconde mise à jour s'est imposée afin d'actualiser et reformuler certains objectifs, sous-objectifs et certaines actions, tout en créant du lien avec les autres plans d'actions en vigueur au sein de la collectivité, notamment le schéma des solidarités.

Grâce à un travail d'analyse approfondie en interne et d'appropriation par la nouvelle Assemblée départementale, l'Agenda 2030 comporte désormais **5 axes, 16 objectifs et 123 actions**.

L'Agenda 2030 fait l'objet d'un état d'avancement et d'une évaluation annuelle des actions dans le cadre du Rapport de situation en matière de développement durable de la collectivité.

1- PROTÉGER LE CLIMAT	4
1.1 Être exemplaire en matière de réduction de l'empreinte carbone de notre..... structure et de nos techniques	6
1.2 Inscrire le département dans la transition énergétique	8
1.3 Développer de nouvelles mobilités sur le territoire	8
2- PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL	10
2.1 Préserver la biodiversité et les paysages du territoire	12
2.2 Gérer la ressource en eau	13
2.3 Aider et accompagner les acteurs du territoire	13
3- VIVRE ENSEMBLE	14
3.1 Co-construire en faveur d'une transition écologique et solidaire.....	16
3.2 Faire découvrir le territoire	16
3.3 Aider à la transition écologique responsable et solidaire	17
4- ÊTRE SOLIDAIRE	18
4.1 Prévenir les fragilités et accompagner à tous les âges	20
4.2 Réduire les inégalités sociales et territoriales	20
4.3 Lutter contre la précarité et accompagner les plus fragiles	21
5- ENTREPRENDRE RESPONSABLE	22
5.1 Adopter une démarche exemplaire en interne	24
5.2 Favoriser la transversalité et la cohésion	24
5.3 Informer pour changer durablement nos comportements	25
5.4 Impliquer les jeunes générations sur les enjeux de développement durable	25

LÉGENDE

-  Action prioritaire

1- PROTÉGER LE CLIMAT



1.1 ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DE NOTRE STRUCTURE ET DE NOS TECHNIQUES (23 ACTIONS DONT 9 PRIORITAIRES)

- Connaître pour adapter les actions
- Viser les hautes exigences environnementales des bâtiments
- Promouvoir un bâti durable et partager nos savoir-faire
- Développer une nouvelle mobilité interne
- Diminuer l'impact de nos achats sur l'environnement
- Limiter les déchets, favoriser la réparation, le réemploi, la réutilisation ou le recyclage
- S'adapter au changement climatique
- Adapter nos projets d'infrastructures routières et nos techniques d'entretien routier aux enjeux environnementaux

1.2 INSCRIRE LE DÉPARTEMENT DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (5 ACTIONS DONT 3 PRIORITAIRES)

- Inciter et promouvoir le déploiement des énergies bas carbone sur le territoire
- Favoriser les échanges et la prospective sur les énergies de demain

1.3 DÉVELOPPER DE NOUVELLES MOBILITÉS (3 ACTIONS DONT 2 PRIORITAIRES)

- Favoriser de nouveaux aménagements



1- PROTÉGER LE CLIMAT

1-1 ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DE NOTRE STRUCTURE ET DE NOS TECHNIQUES

CONNAÎTRE POUR ADAPTER LES ACTIONS

- P** • Établir un audit clair de l'impact de la structure sur l'environnement : Bilan carbone du conseil départemental
- Suivre et actualiser régulièrement les émissions carbone du conseil départemental
- P** • Mettre en œuvre et suivre un plan de transition bas carbone afin de baisser l'empreinte carbone du conseil départemental
- Valoriser toutes les dépenses concourant aux objectifs de développement durable du conseil départemental

VISER LES HAUTES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES DES BÂTIMENTS

- P** • Minimiser la consommation énergétique des bâtiments
- P** • Déployer des panneaux solaires pour compenser une partie des consommations électriques
- P** • Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments en favorisant les démarches vertueuses volontaristes
- Réduire les consommations d'eau

PROMOUVOIR UN BÂTI DURABLE ET PARTAGER NOS SAVOIR-FAIRE

- Partager les bâtiments pour optimiser le taux d'occupation, notamment les collègues : accueil d'associations le soir et les week-ends, ouverture des CDI, etc.
- Contribuer au partage de savoir-faire du département en matière d'efficacité énergétique des bâtiments des collectivités du territoire

DÉVELOPPER UNE NOUVELLE MOBILITÉ INTERNE

- P** • Réaliser un plan de mobilité employeur
- Faire vivre le plan de mobilité employeur
- P** • Renouveler les flottes de véhicules légers pour des véhicules à faible ou très faible émissions de CO₂

DIMINUER L'IMPACT DE NOS ACHATS SUR L'ENVIRONNEMENT

- Limiter nos achats de fournitures de bureau et réduire notre consommation de papier
- Faire une analyse cycle de vie/coût global sur les achats à chaque fois que cela est pertinent
- P** • Augmenter la part de l'achat local

1- PROTÉGER LE CLIMAT

LIMITER LES DÉCHETS, FAVORISER LA RÉPARATION, LE RÉEMPLOI, LA RÉUTILISATION OU LE RECYCLAGE

- Favoriser la réparation, le réemploi ou la réutilisation
- Accroître le tri et la collecte de nos déchets et équipements en fin de vie pour valorisation

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Adapter nos bâtiments et nos usages afin d'améliorer le confort d'été
- Aménager nos espaces verts avec des plantes adaptées aux conditions climatiques locales

ADAPTER NOS PROJETS D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET NOS TECHNIQUES D'ENTRETIEN ROUTIER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- Développer l'intégration de critères environnementaux dans les marchés de travaux routiers
- Améliorer les pratiques pour la création et l'entretien des infrastructures routières (ouvrages d'art, dépendances vertes, etc.) en intégrant les enjeux de biodiversité
-  • Rester en veille et expérimenter des nouvelles techniques d'entretien routier afin de limiter les impacts environnementaux

1- PROTÉGER LE CLIMAT

1-2 INSCRIRE LE DÉPARTEMENT DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

INCITER ET PROMOUVOIR LE DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES BAS CARBONE SUR LE TERRITOIRE

- Soutenir la filière bois et bois énergie, une forte valorisation possible avec la Sologne
-  • Encourager et développer la filière méthanisation sur le territoire pour alimenter le réseau en gaz vert
-  • Faire de notre aéroport Blois - Le Breuil un pôle de développement durable et d'innovation

FAVORISER LES ÉCHANGES ET LA PROSPECTIVE SUR LES ÉNERGIES DE DEMAIN

- Mettre en place des lieux d'échange sur la transition énergétique (rencontres départementales, site internet, etc.)
-  • Être acteur dans la prospective de nouvelles énergies et d'expérimentations (gaz naturel pour véhicules (GNV), hydrogène, biométhane, etc.)

1-3 DÉVELOPPER DE NOUVELLES MOBILITÉS SUR LE TERRITOIRE

FAVORISER DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

-  • Élaborer un schéma directeur des mobilités douces
- Mettre en œuvre le schéma directeur des mobilités douces
-  • Soutenir les collectivités dans la réalisation de projets favorisant les mobilités alternatives

1- PROTÉGER LE CLIMAT

2- PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL



2.1 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES DU TERRITOIRE (11 ACTIONS DONT 2 PRIORITAIRES)

- Connaître pour mieux protéger les milieux et les espèces
- Informer et impliquer tous les publics

2.2 GÉRER LA RESSOURCE EN EAU (5 ACTIONS DONT 4 PRIORITAIRES)

- Connaître pour mieux agir
- Protéger et améliorer la qualité de l'eau
- Gérer durablement les quantités

2.3 AIDER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE (6 ACTIONS DONT 4 PRIORITAIRES)

- Soutenir les agriculteurs dans les changements de pratiques
- Informer et valoriser pour accompagner



2- PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

2-1 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES DU TERRITOIRE

CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER LES MILIEUX ET LES ESPÈCES

- Réaliser un bilan des enjeux de biodiversité et des zones de pression afin de définir les zones d'actions prioritaires
- Faire vivre le schéma départemental des espaces naturels sensibles (ENS)
- Contribuer à l'Observatoire de la Biodiversité et des effets du Changement Climatique
- P** • Valoriser les actions favorables à la biodiversité et plus largement au développement durable au travers notamment de la remise de trophées
- P** • Participer à la restauration des continuités écologiques
- Définir une stratégie de préemption de terres pour les espaces naturels sensibles (ENS)
- Travailler sur les obligations réelles environnementales (ORE) pour protéger certains espaces
- Impliquer le département dans la lutte contre les incendies, notamment de forêts et de cultures
- Participer et mettre en œuvre des actions de préservation des milieux naturels menacés, présents en Loir-et-Cher, ainsi que des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

INFORMER ET IMPLIQUER TOUS LES PUBLICS

- Sensibiliser et impliquer les citoyens en faveur de la protection de la biodiversité
- Faciliter l'accès de tous aux espaces naturels du territoire

2- PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

2-2 GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

CONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR

- Faire vivre le Schéma Départemental d’Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

PROTÉGER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L’EAU

- P** • Participer à la protection des aires de captage en encourageant la préemption et le changement de pratiques (agricoles, industrielles, etc.)

GÉRER DURABLEMENT LES QUANTITÉS

- P** • Gérer et optimiser l’utilisation de l’eau, par grands bassins hydrographiques, en prévision de l’accentuation des épisodes de sécheresse, en lien avec les acteurs du monde agricole
- P** • Participer à la sensibilisation et à la prévention autour des enjeux eau en lien avec les territoires
- P** • Encourager les travaux augmentant la résilience et diminuant l’aléa inondation dans le cadre d’aménagements fonciers

2-3 AIDER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

SOUTENIR LES AGRICULTEURS DANS LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES

- Faire vivre l’Agenda 41-Agri 2030
- P** • Participer à la protection de la qualité de l’eau et du sol avec les agriculteurs
- Compléter les aides de la région pour accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques
- P** • Aider les agriculteurs à développer des circuits locaux pour l’approvisionnement de nos collègues

INFORMER ET VALORISER POUR ACCOMPAGNER

- P** • Se servir des espaces naturels sensibles (ENS) comme territoire d’expérimentation et vitrines de bonnes pratiques
- P** • Éduquer à la prévention incendie en lien avec le service départemental d’incendie et de secours (SDIS)

3- VIVRE ENSEMBLE



3.1 CO-CONSTRUIRE EN FAVEUR D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

(9 ACTIONS DONT 3 PRIORITAIRES)

- Renforcer les partenariats et favoriser la participation citoyenne
- Accompagner les dynamiques territoriales

3.2 FAIRE DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

(6 ACTIONS DONT 3 PRIORITAIRES)

- Encourager le tourisme durable en Loir-et-Cher
- Faire découvrir et valoriser les productions, les ressources artistiques et culturelles locales

3.3 AIDER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

(12 ACTIONS DONT 3 PRIORITAIRES)

- Encourager les démarches vertueuses
- Favoriser l'accès de tous à l'art, la culture et le sport



3-1 CO-CONSTRUIRE EN FAVEUR D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

RENFORCER LES PARTENARIATS ET FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Faciliter et animer le design de service pour mieux répondre aux attentes des usagers
- P** • Développer les démarches de participation citoyenne pour l'élaboration, l'évaluation et l'ajustement des politiques publiques
- Mettre en place une gouvernance partagée et l'Alliance des 14 principaux décideurs et financeurs des solidarités pour une co-construction territoriale
- Créer un groupe ressource de personnes concernées pour mieux les impliquer au sein des politiques et instances en insertion/logement
- Organiser des forums multi-acteurs « En route vers la majorité » pour les jeunes de l'aide sociale à l'enfance (ASE)

ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

- P** • Créer un espace d'innovation collective comprenant une école de codage numérique et participant à une mise en réseau sur le territoire : la Cité du numérique
- Structurer et animer la Cité du numérique pour favoriser l'appropriation des usages numériques, encourager une utilisation responsable et durable et tirer profit des opportunités offertes par ce secteur en matières d'emploi et d'insertion
- P** • Accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs projets en les orientant vers les dispositifs d'aide adaptés
- Mettre en œuvre la politique jeunesse

3-2 FAIRE DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

ENCOURAGER LE TOURISME DURABLE EN LOIR-ET-CHER

- P** • Développer et promouvoir les itinérances douces touristiques, en particulier le tourisme à vélo
- P** • Valoriser les richesses du territoire auprès des Loir-et-Chériens pour en faire les premiers ambassadeurs touristiques
- Promouvoir le territoire auprès des clientèles françaises, notamment en Île-de-France, en prenant appui sur les marques Val de Loire et Sologne

FAIRE DÉCOUVRIR ET VALORISER LES PRODUCTIONS, LES RESSOURCES ARTISTIQUES ET CULTURELLES LOCALES

- P** • Promouvoir une restauration collective de qualité, locale et durable
- Sauvegarder et valoriser le patrimoine départemental
- Développer l'accès à distance aux ressources documentaires du Loir-et-Cher

3-3 AIDER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

ENCOURAGER LES DÉMARCHES VERTUEUSES

- P** • Adapter notre soutien aux besoins durables des territoires
- P** • Bonifier les aides aux collectivités pour des dépenses en lien avec une démarche de développement durable
- P** • Accompagner et animer les réseaux locaux d'associations pour soutenir l'insertion par l'emploi et l'économie circulaire (développement de recycleries, soutien à la création d'associations de réparation et de recyclage, etc.)

FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS À L'ART, LA CULTURE ET LE SPORT

- Permettre un accès à la musique pour tous et partout avec Estival'41
- Favoriser l'accès au 7^e art sur l'ensemble du territoire grâce à un cinéma itinérant
- Favoriser le déploiement de la « Micro Folie » dans les zones les plus isolées
- Proposer un éveil à la culture et aux arts dès le plus jeune âge avec « Les Labos des Arts »
- Favoriser des immersions d'été, aller à la découverte des pratiques artistiques et des artistes : les chantiers artistiques
- Ouvrir l'apprentissage artistique et musical aux jeunes en situation d'autisme
- Développer les résidences artistiques et culturelles de territoire
- Développer des semaines de découverte et d'immersion dans le sport
- Créer des espaces « Facile à Lire » et de lecture aidée

4- ÊTRE SOLIDAIRE



4.1 PRÉVENIR LES FRAGILITÉS ET ACCOMPAGNER À TOUS LES ÂGES

(11 ACTIONS DONT 5 PRIORITAIRES)

- Soutenir les familles
- Agir pour une meilleure santé, le bien-être et des modes de vie sains
- Renforcer l'inclusion numérique

4.2 RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES

(8 ACTIONS DONT 1 PRIORITAIRE)

- Réduire les inégalités professionnelles et sociales
- Améliorer l'accès aux droits et services sur les territoires

4.3 LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

(5 ACTIONS DONT 3 PRIORITAIRES)

- Lutter contre la précarité énergétique
- Favoriser un droit à la mobilité pour tous
- Faciliter l'accès à l'alimentation durable pour tous
- Veiller à une consommation et une production responsables



4- ÊTRE SOLIDAIRE

4-1 PRÉVENIR LES FRAGILITÉS ET ACCOMPAGNER À TOUS LES ÂGES

SOUTENIR LES FAMILLES

- P** • Identifier avec les parents les lieux ressources et les faire connaître du plus grand nombre
- P** • Proposer des soutiens de répit
- P** • Développer la pair-aidance entre parents

AGIR POUR UNE MEILLEURE SANTÉ, LE BIEN-ÊTRE ET DES MODES DE VIE SAINS

- Repérer et accompagner les fragilités le plus tôt possible notamment lors des bilans de santé en école maternelle
- Développer la prévention des troubles posturaux chez les jeunes
- Renforcer les programmes d'activités physiques adaptés pour les seniors
- Encourager les comportements et modes de vie sains pour les seniors

P RENFORCER L'INCLUSION NUMÉRIQUE

- Sensibiliser et informer les enfants aux risques liés au numérique
- Sensibiliser et informer les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) à l'utilisation des outils numériques pour la recherche de formation, de stage et d'emploi
- P** • Animer des ateliers numériques à destination des seniors pour rompre l'isolement social
- Former les aidants numériques à l'inclusion numérique et/ou au service Aidants Connect

4-2 RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES ET SOCIALES

- Développer une plateforme de stages
- Renforcer les actions à destination des publics (immersions, visites d'entreprises, etc.)
- P** • Créer un pack jeune regroupant l'accès au logement, à la formation et à l'emploi avec un accompagnement plus spécifique pour les jeunes vulnérables et/ou en difficultés
- Soutenir la reprise d'activité des jeunes parents en diversifiant les modes de garde d'enfants
- Améliorer l'accessibilité et l'accompagnement du public lors de l'accès au logement

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX DROITS ET SERVICES SUR LES TERRITOIRES

- Développer l'accueil numérique : faciliter l'accès aux services et accompagner les citoyens dans les démarches en ligne
- Centraliser et optimiser l'accueil téléphonique pour une meilleure accessibilité
- Renforcer l'accueil physique de proximité et améliorer l'accès aux services de premier niveau

4- ÊTRE SOLIDAIRE

4-3 LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Repérer les logements indignes et accompagner les occupants
- P** • Soutenir la maîtrise de la consommation d'énergie et d'eau avec des dispositifs adaptés

FAVORISER UN DROIT À LA MOBILITÉ POUR TOUS

- P** • Faciliter la mobilité des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) par le recours à des dispositifs solidaires

FACILITER L'ACCÈS À L'ALIMENTATION DURABLE POUR TOUS

- Soutenir le développement des épiceries sociales et structurer une offre d'aide alimentaire de proximité et/ou itinérante

VEILLER À UNE CONSOMMATION ET UNE PRODUCTION RESPONSABLES

- P** • Déployer les technicothèques pour faciliter l'accès aux aides techniques

5- ENTREPRENDRE RESPONSABLE



5.1 ADOPTER UNE DÉMARCHE EXEMPLAIRE EN INTERNE

(8 ACTIONS)

- Former les responsables
- Accompagner les agents vers les bonnes pratiques
- Lutter contre les discriminations et veiller à l'égalité des sexes au sein de la collectivité
- Co-construire des démarches internes

5.2 FAVORISER LA TRANSVERSALITÉ ET LA COHÉSION

(2 ACTIONS)

- Communiquer et être transparent
- Maintenir une veille active

5.3 INFORMER POUR CHANGER DURABLEMENT NOS COMPORTEMENTS (5 ACTIONS)

- Informer et sensibiliser le public pour une meilleure appropriation des enjeux de développement durable

5.4 IMPLIQUER LES JEUNES GÉNÉRATIONS SUR LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

(4 ACTIONS)

- Agir au collège pour éveiller les jeunes générations
- Agir hors du temps scolaire
- Rendre les jeunes moteurs et force de propositions



5- ENTREPRENDRE RESPONSABLE

5-1 ADOPTER UNE DÉMARCHE EXEMPLAIRE EN INTERNE

FORMER LES RESPONSABLES

- Former les managers aux objectifs de développement durable (ODD) et à l'Agenda 2030

ACCOMPAGNER LES AGENTS VERS LES BONNES PRATIQUES

- Sensibiliser les agents aux objectifs de développement durable (ODD) et à l'Agenda 2030
- Développer et animer un réseau de référents développement durable
- Sensibiliser, former et accompagner les acheteurs de la collectivité aux achats durables, responsables et locaux
- Promouvoir le bien-être, la convivialité et des moments de détente

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET VEILLER À L'ÉGALITÉ DES SEXES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

- Mettre en œuvre le plan d'action départemental pour l'égalité femmes-hommes
- Sensibiliser les agents à la prévention des discriminations et à la diversité

CO-CONSTRUIRE DES DÉMARCHES INTERNES

- Intégrer les objectifs de développement durable (ODD) dans nos projets

5-2 FAVORISER LA TRANSVERSALITÉ ET LA COHÉSION

COMMUNIQUER ET ÊTRE TRANSPARENT

- Dynamiser la communication (interne et externe) autour de notre Agenda 2030 et des actions réalisées en faveur des objectifs de développement durable (ODD)

MAINTENIR UNE VEILLE ACTIVE

- Rester en veille sur les sujets du développement durable et s'inspirer des bonnes pratiques

5- ENTREPRENDRE RESPONSABLE

5-3 INFORMER POUR CHANGER DURABLEMENT NOS COMPORTEMENTS

INFORMER ET SENSIBILISER LE PUBLIC POUR UNE MEILLEURE APPROPRIATION DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Créer une communication ciblée auprès des citoyens, communes et entreprises pour engager des changements de pratiques (guides, éco-gestes, formations, annuaires de contacts, etc.)
- Proposer des thématiques développement durable dans le cadre d'évènements culturels grand public proposés par le conseil départemental
- Sensibiliser, former et mobiliser le public, ainsi que les salariés et bénévoles du réseau de lecture publique, aux enjeux du numérique responsable
- Créer un lieu d'animation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable
- Sensibiliser les acteurs soutenus par le conseil départemental à des pratiques durables et écologiques dans l'organisation de leurs évènements (culturels, sportifs, etc.)

5-4 IMPLIQUER LES JEUNES GÉNÉRATIONS SUR LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGIR AU COLLÈGE POUR ÉVEILLER LES JEUNES GÉNÉRATIONS

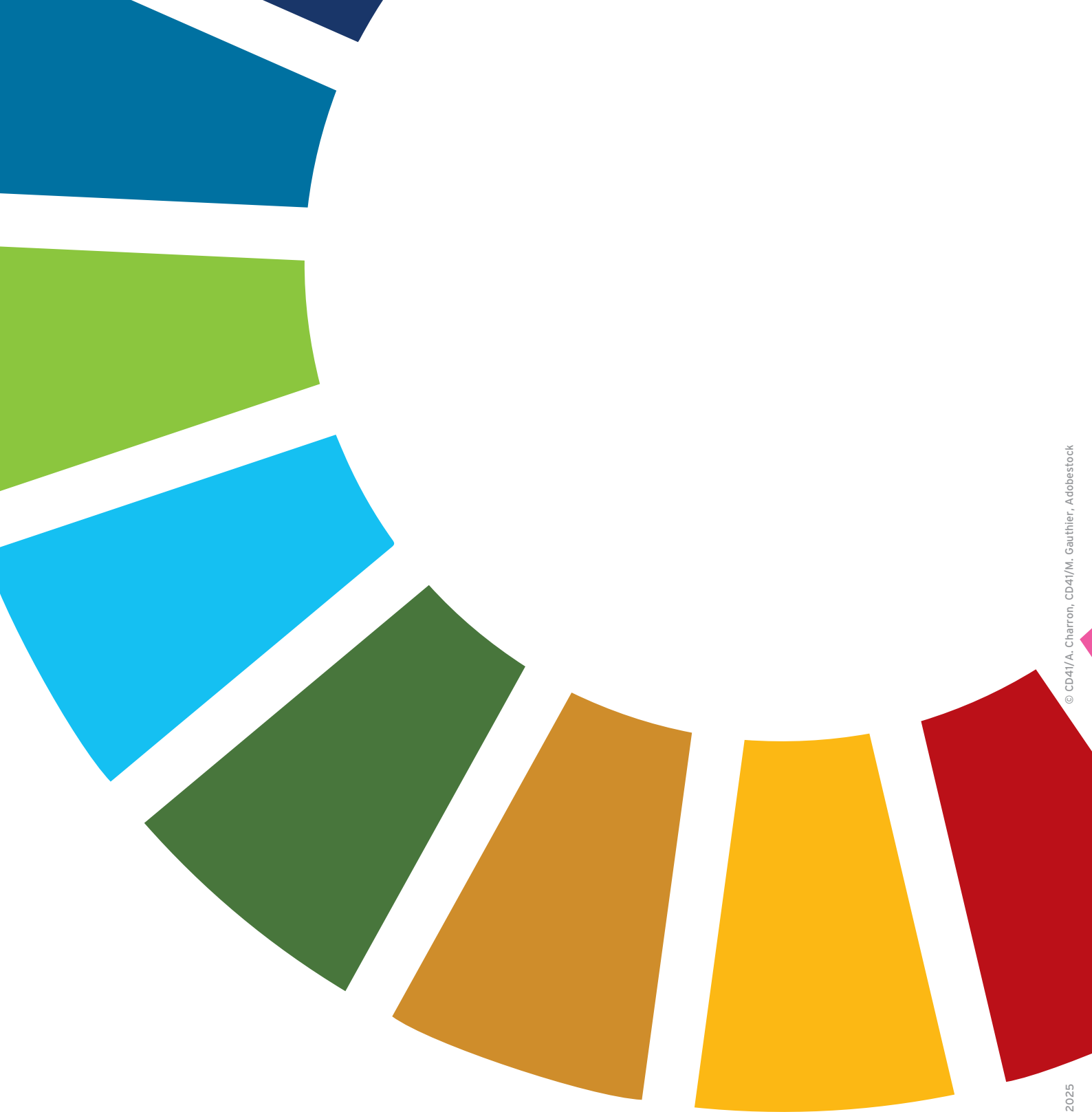
- Sensibiliser les collégiens aux enjeux du développement durable

AGIR HORS DU TEMPS SCOLAIRE

- Soutenir des initiatives locales orientées autour de l'environnement et du développement durable

RENDRE LES JEUNES MOTEURS ET FORCE DE PROPOSITIONS

- Intégrer des thématiques développement durable dans les projets d'éducation artistique et culturelle (EAC)
- Relancer le conseil départemental des jeunes en intégrant les enjeux du développement durable



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
Place de la République - 41020 Blois Cedex
02 54 58 41 41 - departement41.fr
Contact : agenda2030@departement41.fr

Suivez-nous sur **departement41**

